



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 18 Octobre 2017
CR N° 9**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine - MEKSZ Aniko - PUDELKO Françoise -
VANNEY Nolwenn
Monsieur GILBERT Cédric

Excusé(es) : Monsieur PUGNETTI Jean-Louis

Invité(es) : Mesdames FERRER Ghislaine – TORTORA Sandrine

COURRIERS AUX CLUBS

INFOS CLUBS : Concerne uniquement les joueuses nées en 2001 – 2002.

Les joueuses nées en 2001-2002 pourront jouer dans la catégorie +16 ans au niveau départemental à condition d'avoir un certificat médical établi par un médecin assermenté « médecin du sport » précisant le nom, prénom, date de naissance et la mention « autorisation de jouer dans la catégorie supérieure et un accord écrit des parents.

INFOS CLUBS : les joueuses nées en 2003 et n'ayant pas d'équipe pour jouer dans leur catégorie sont autorisées à jouer dans la catégorie supérieure. (merci d'envoyer les noms à la COC)

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

3ème DIVISION TERRITORIALE :

Suite à la suppression du championnat -20 ans départemental, l'équipe de Chevilly Larue intègre la **Poule A** à la place de l'exempt et l'équipe de Nogent intègre la **Poule B** à la Place de l'exempt 2.

Les matches sont à rattraper selon vos disponibilités(en semaine, en week-end). Merci de saisir vos conclusions de match

Poule A

Rencontre HBC Choisy le Roi 2 / HBC Arcueil 2 du 18-19/11/2017 :

Choisy le Roi : Merci de saisir rapidement la conclusion de match

Poule B

Rencontre ASA Maisons-Alfort 3 / Villeneuve le Roi HB 2 du 18-19/11/2017 :

Maisons-Alfort : Merci de saisir rapidement la conclusion de match

Rencontre CHB Bry 2 / Marolles HB 3 du 21/10/2017 :

L'horaire de la rencontre est maintenu à 18h30 le samedi 21 octobre 2017 au gymnase Félix Faure à Bry.

MOINS DE 20 ANS

Suite au retrait de l'équipe d'Arcueil qui intègre le championnat -20 ans Territoriale, le championnat -20 ans départemental est arrêté.

Les équipes -20 ans restantes intègrent :

Le Championnat -20 ans Territoriale pour l'équipe de l'ASM du Perreux

Le Championnat +16 ans 3^{ème} division territoriale pour les équipes de l'Elan Chevilly Larue et du Réveil de Nogent

L'équipe du HBC Cachan rejoint l'équipe du HBC Cachan 2 en 3^{ème} division territoriale pour ne faire qu'une seule et même équipe.

MOINS DE 17 ANS

Vous trouverez en annexe les poules du 3^{ème} délayage du week-end du 18/19 novembre 2017.

MOINS DE 15 ANS

Vous trouverez en annexe les poules du 3^{ème} délayage du week-end du 18/19 novembre 2017.

Les Poules ont été établies en fonction :

- Des redescentes du délayage régional
- Des résultats du 2^{ème} délayage
- Des disponibilités de salles
- De l'ajout des clubs de Villeneuve le Roi et d'Arcueil 2 au niveau bas

CHAMPIONNATS FEMININS

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE

Rencontre US Créteil HB / CS Valenton du 14-15/10/2017 :

Valenton : Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE

Poule A

Rencontre Elan Chevilly Larue / ES Sucy du 18-19/11/2017 :

Chevilly Larue : Merci de saisir rapidement la conclusion de match

Rencontre US Créteil HB / US Alfortville HB du 18-19/11/2017 :

Créteil : Merci de saisir rapidement la conclusion de match

Poule B

Rencontre Villiers EC HB / HBC Choisy le Roi du 14-15/10/2017 :

Choisy : Votre joueuse Rachel AZOUAOU n'est pas autorisée à jouer en catégorie supérieure, afin que la COC l'autorise vous devez respecter la même procédure que pour les joueuses nées en 2001-2002 (voir courriers aux clubs du présent compte-rendu), vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Rencontre HBC Choisy le Roi / Stella St Maur HB 2 du 18-19/11/2017 :

Choisy le Roi : Merci de saisir rapidement la conclusion de match



COMMISSION « JEUNES »

MPL5/2017

Présents : Christiane WEIMAN Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN
En communication téléphonique : Michèle PETIT LETURGEZ

A TOUS LES CLUBS

NOUVEAUX RAPPELS pour les tournois

Toutes les équipes doivent être présentes dès le début du tournoi. Les responsables d'équipes doivent à la fin de chaque tournoi se concerter pour mettre le niveau de leur équipe.

Pour tous les tournois de délayages, vous utilisez la FDME (sauf cas exceptionnel) et les clubs organisateurs doivent **impérativement** nous adresser par courriels le niveau des équipes afin de nous permettre d'établir au mieux les délayages suivants. Merci.

Les niveaux se répartissent de 1 à 5 –1 étant le plus haut

Exemples 1+ 1 1-
 2+ 2 2- etc, etc....

Ne pas confondre le niveau des équipes (indiqué par les clubs et les poules données par le Comité).

Tailles de ballons Moins de 11ans : 0
 Moins de 13ans : 1

Durée des tournois : à 4 équipes : 2x7 minutes
 à 3 équipes : 2x10 minutes
 à 2 équipes : 2x15 minutes

A NOTER : Tous les joueurs ou joueuses figurant sur les feuilles de rencontres doivent être licenciés ou en licences déposées.

Moins de 13ans Masculins

Le 2^{ème} délayage se déroulant à St Mandé aura lieu le dimanche 12 de 9h30 à 12h00

L'équipe de Saint Mandé 3 intègre le délayage se déroulant à Valenton le dimanche 12 de 13h30 à 17h00

Moins de 11 ans Masculins

La répartition des équipes pour le 2ème délayage vient d'être finalisée, vous le trouverez en annexe.

Courriers Clubs

VILLEJUIF : Votre équipe -11 ans masculine ne s'est déplacée sur aucun des délayages. Souhaitez-vous poursuivre le championnat ou y renoncez-vous ?

IVRY : Merci de respecter la hiérarchie des équipes. On ne peut pas mettre Ivry 1 dans une poule plus faible qu'Ivry 2

A TOUS LES CLUBS : Il est impératif que les clubs organisant les délayages communiquent les niveaux demandés le lundi par mail au Comité. Cela facilite le travail de la commission afin d'établir des poules les plus homogènes possible. Une équipe faible dans une poule trop forte va se démotiver et une équipe forte dans une poule faible va régresser.

Tournois Mini Hand

Alfortville	19 Novembre
Maisons-Alfort	26 Novembre
Créteil	3 décembre
Saint Maur	10 Décembre
Boissy	21 Janvier
Fontenay	4 Février
Marolles	11 Mars
Plessis	18 Mars
Valenton	27 Mai
Sucy	3 Juin

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois.

Pour la Commission
Michèle PETIT LETURGEZ

La Présidente de la séance de la
COC 94
Aniko MEKSZ

Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.

